

2023

Projet pédagogique



Espace Jeunes Saubens
FEDERATION DES FOYERS RURAUX
31-65



Table des matières

I- Le mouvement des Foyers Ruraux	2
A- La Confédération Nationale des Foyers Ruraux	2
B- La Fédération des Foyers Ruraux 31-65	2
II – Le Contexte	3
A – Présentation de Saubens	3
B- Structures	5
C- Les associations	5
D- Politique jeunes	6
E – Les transports.....	7
F – La Population.....	7
G- Ses problématiques	7
III- L’espace jeunes de Saubens	8
A – La structure.....	8
B- Le public accueilli	9
C- Fonctionnement de la structure	10
D- Les dispositifs de l’espace jeunes de Saubens.....	11
D- L’équipe pédagogique.....	13
IV- Les Objectifs du projet pédagogique	14
A. Les valeurs du projet ; (carnet de route de la FDFR 31-65)	14
B. Les valeurs du projet (PEDT Agglomération du Muretain).....	15
C. Les objectifs	16
V- La communication	18
VII Annexes	19

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



I- Le mouvement des Foyers Ruraux

A- La Confédération Nationale des Foyers Ruraux

L'émergence de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) est associée au Frontpopulaire et au Conseil National de la Résistance. Le développement et la structuration du réseau ont été initiés par le ministère de l'agriculture. Depuis, le monde s'est transformé tout comme les territoires ruraux dans lesquels nous vivons.

Aujourd'hui la CNFR cherche à fédérer l'ensemble des associations impliquées dans l'animation du monde rural et qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire.

Son action est guidée par 5 grands principes :

Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité.

Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative.

Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle.

Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie.

Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Une des forces du mouvement des Foyers ruraux réside dans son fonctionnement : chaque structure est indépendante juridiquement tout en partageant les valeurs d'éducation populaire.

B- La Fédération des Foyers Ruraux 31-65

La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 (FDFR 31-65) favorise les échanges, la concertation et la réflexion entre les associations et les acteurs associatifs sur leur territoire.

Membre du mouvement depuis 1947, il regroupe aujourd'hui 129 Foyers Ruraux et associations et plus de 20 000 adhérents.

Leurs missions se déclinent ainsi :

Développer et innover sur les territoires ruraux.

Créer du lien social

Informers, aider, soutenir

Former, éduquer les acteurs du réseau

-construire des projets

Agir pour et avec la jeunesse, les enfants, les seniors...¹

¹ <https://www.foyersruraux3165.fr/>

Les Foyers ruraux et leur localisation

Annexe 1 : Organigramme de la FDFR 31-65

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane
05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

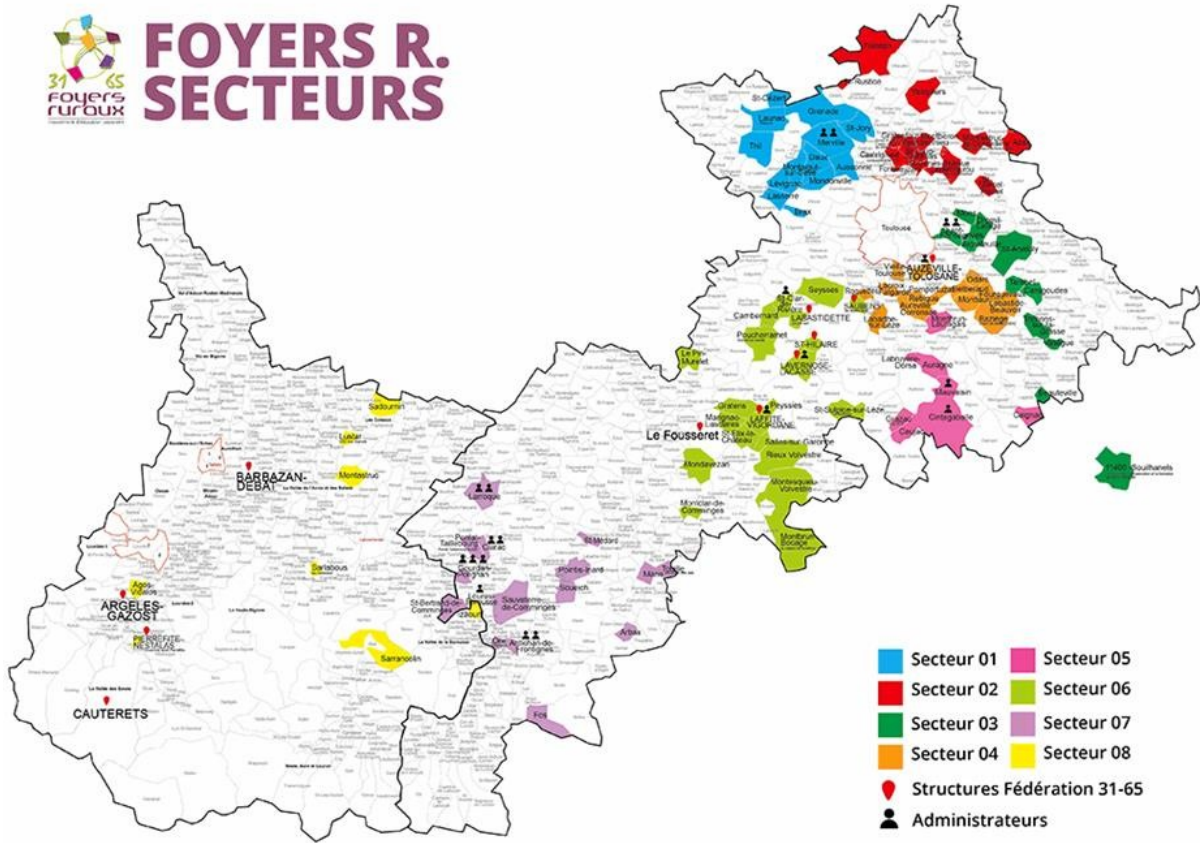
SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire





FOYERS R. SECTEURS



II – Le Contexte

A – Présentation de Saubens

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzerville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



La commune de Saubens est située dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie, dans le sud-ouest de la France. Avec une population d'environ 2377 habitants (2020).

Source Insee

Saubens fait partie de l'agglomération du Muretain

La communauté d'agglomération du Muretain Agglo est une intercommunalité française située dans le département de la Haute-Garonne et la région Occitanie. Elle compte 124 721 habitants en 2020.



Saubens est situé à environ 30 minutes de route de Toulouse, secteur d'emploi privilégié des Saubenois .

Saubens offre un cadre de vie agréable et paisible, niché dans un environnement naturel verdoyant.

La commune de Saubens veille à offrir des services de qualité à ses habitants. On y trouve des écoles primaires et maternelles pour l'éducation des enfants, ainsi que des infrastructures de transports en commun facilitant les déplacements vers les villes voisines. Les commerces locaux et les services de proximité répondent aux besoins quotidiens des résidents.

Saubens est animée par un tissu associatif dynamique, proposant une variété d'activités sportives, culturelles et sociales. Les associations locales contribuent à créer un sentiment de communauté et offrent de nombreuses opportunités de rencontres et de partage.

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



B- Structures

Saubens à une école maternelle et primaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans (cycle mater et primaire), un ALAE est intégré au fonctionnement du groupe scolaire (Gestion via l'agglomération du muretain).

Une maison petite enfance permettant l'accueil des 0-3 ans et la mise en place d'un RAM (relais d'assistante maternelle)

Saubens dispose de divers équipements sportif, terrains de foot, terrains de tennis, terrain de basket, boulodrome, parcours santé

Une salle polyvalente peut être utilisés en salle pour les évènements ou en dojo (pour la ludothèque et les différents club sportif)

Un cabinet médical avec la présence d'un dentiste est présent sur la commune
Diverses salle municipal sont présente sur le territoire, maison des aînés et de la culture, maison des associations dernièrement inaugurée

Un espace jeunes existe sur le territoire de la commune de Saubens, fonctionnement en convention tripartite avec la FDFR 31-65, la mairie de Saubens et l'association des 4 sous.

Le collègue que fréquente les jeunes est situé à Pins Justaret, les jeunes prennent donc le bus afin de s'y rendre

C- Les associations

Saubens dispose de diverses associations sur le territoire :

Les associations sportives : Elan multisports, Foot, Tennis, Yoga, Gy, Saubens cyclo 31

Les associations culturelles et artistiques : L'association des 4 sous (section poterie, cartonnage, couture et sophrologie), le club de l'âge heureux, le temps des couleurs (théâtre enfants), l'école de musique

Les associations autres : Le club de jumelage (avec Trichiana), les 4 FET et les 4 sous

D- Politique jeunesse

La gestion des des ALSH/ALAE est une compétence de l'agglomération du Muretain qui possède la compétence enfance/jeunesse

La gestion des accueil jeunes est délégué à des fédération d'éducation populaire (FDFR 31-65,)ou aux mairie en gestion directe (Roquette, Roques)

15 communes sur 26 de l'agglomération disposent d'au-moins une structure destinée aux jeunes implantée sur sa commune.

Une répartition peu homogène dans la mesure où la concentration est plus importante sur le secteur Est du territoire.

Concernant les petites communes situées sur le secteur Ouest peu de besoins sont identifiés et peu de ressources existent également pour mettre en œuvre un accueil jeune.

Des alternatives sont proposées telles que la réponse apportée par la commune de Saiguède qui a signé une convention avec la MJC de Saint-Lys pour l'accueil des jeunes de sa commune.

Différents types de dispositifs ou structures jeunesse sont déployés sur le territoire et certaines communes disposent de services en gestion directe ou déléguée auprès d'autres partenaires tels que la Fédération des Foyers ruraux 31-65 (Lavernose, Labastidette, Saubens et en réflexion Pinsaguel, Pins-Justaret).

Des modalités d'approche qui sont donc très diverses, précisées dans la fiche de présentation de chaque commune : Point Accueil Ecoute Jeunes Familles à Fonsorbes,

Accueil jeunes des Agoras à Muret, Espace de Vie Sociale à Saint Hilaire...

Les partenariats entre techniciens jeunesse vont au-delà des frontières du Muretain Agglo du fait de la situation géographique des collèges et lycées que fréquentent les jeunes du territoire. Cette mise en commun permet de partager les activités, de mutualiser les moyens et d'échanger sur les pratiques en créant notamment un réseau d'acteurs de la jeunesse intitulé « Collectif 31 ».

Des constats identiques et des problématiques communes à l'ensemble des acteurs de la jeunesse sur

- L'attractivité de l'offre d'accueil à faire évoluer
- Le repérage des publics spécifiques ne fréquentant pas les structures jeunes
- L'exercice de la citoyenneté à travers l'engagement des jeunes en s'appuyant notamment sur les Conseils Municipaux de Jeunes
- La Mobilité qui est un frein à l'accès aux loisirs et autres démarches
- L'insertion professionnelle pour soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets.²

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



E – Les transports

Saubens est desservi par la ligne 317 de Tisséo, cette dernière permet le lien entre la gare de Muret ou Portet (permettant de faire correspondances avec le train pour Toulouse, Tarbes ou Foix)

La ligne circule seulement en semaine à des horaires coupés (Matin, Midi et soir).

Les adolescents souhaitant se déplacer sont dans l'obligation de demander aux parents, l'accès aux loisirs, sports ou déplacements en autonomie est donc compliqué

F – La Population

Nous observons que la population ne cesse d'augmenter, 2324 en 2020 (source INSEE)
22% de la population est âgés de 0 à 14 ans ce qui représente 504 habitants de Saubens.

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 784	100,0	2 116	100,0	2 297	100,0
0 à 14 ans	443	24,8	527	24,9	504	22,0
15 à 29 ans	201	11,3	281	13,3	335	14,6
30 à 44 ans	493	27,6	515	24,4	501	21,8
45 à 59 ans	358	20,1	423	20,0	503	21,9
60 à 74 ans	220	12,3	295	13,9	325	14,2
75 ans ou plus	69	3,9	75	3,5	129	5,6

G- Ses problématiques

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none">-Dynamique locale (présence d'associations)-Cadre de vie agréable-Structure scolaire/jeunesse-Structure sportives	<ul style="list-style-type: none">-Transport en commun-Présence limitée de commerce-Problème de mobilité

III- L'espace jeunes de Saubens

A – La structure

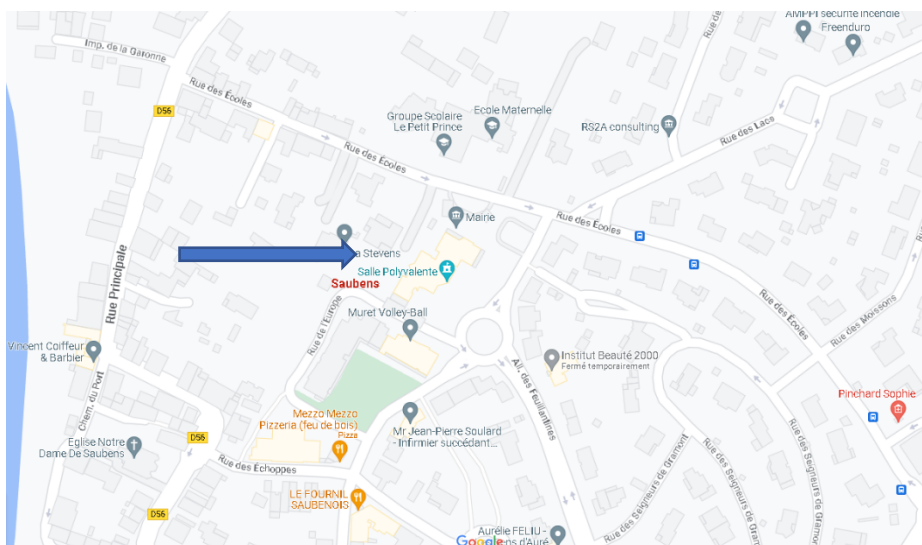
Situation géographique : 1 place Géraud Lavergne 31 600 Saubens

ej.saubens@foyersruraux.org

07.86.38.52.88

L'espace Jeunes de Saubens est situé en plein cœur du village ce qui en fait une force, il est facilement accessible par tous

L'espace jeunes est une extension de la mairie, l'adresse postale est donc la même



La création de l'espace jeunes remonte aux années 2010 avec l'association « le foyer rural de l'espace jeunes de Saubens » une association est ouverte afin travailler avec la FDFR 31-65 est l'embauche d'une première directrice.

Depuis maintenant 6 ans, l'espace jeunes est en convention avec l'association des 4 sous.

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzesville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



B- Le public accueilli

L'espace jeunes de Saubens accueille des jeunes de 11 à 17 ans

« Adolescence : une période de transformation, de découverte de soi et de construction de son identité. C'est dans cette traversée tumultueuse que se dessinent les contours de notre avenir. »

Pris entre le monde de l'enfance et celui des adultes, les adolescents ont une attirance pour « l'ailleurs ». Cela signifie « prendre du large », « se poser ». Cela peut aussi leur permettre de poursuivre autrement leur questionnement identitaire. Cet « ailleurs » se traduit donc pour l'adolescent et ses parents, par un temps de séparation ou de distanciation.

Les espaces de vie de l'adolescent évoluent. Certes la cellule familiale et scolaire est toujours présente, mais les jeunes recherchent aussi la rencontre avec d'autres adultes ou d'autres jeunes gens de leur âge. Cela se traduit par l'envie de partager une passion commune (sport, musique, etc...), de quitter des lieux communs et la banalité du quotidien. Ce moment est aussi la rencontre avec l'autre et les premiers pas vers l'éducation sentimentale.

Au niveau psychologique et intellectuel :

L'adolescent sent un déséquilibre entre le changement physique qui vit et la maturité de sa pensée. Il a besoin de construire sa nouvelle carte d'identité loin de la dépendance parentale et de sentir qu'il existe.

Au niveau affectif :

L'adolescent est sensible. Il découvre tout ce qui est autour de lui. Il sera nécessaire pour lui de s'intégrer à la vie d'un groupe qui a la même mentalité.

Au niveau physique :

A cette étape de la vie, l'adolescent vit plusieurs changements concernant son apparence physique comme le ton de la voix ; l'augmentation de la production hormonale ; l'augmentation de la force. Ces derniers le dérangent.

Au niveau sociologique :

L'adolescent a besoin à un moment donné de stabilité de repères et surtout de l'autorité des parents même s'il la remet systématiquement en cause.

Selon le complexe de Homard¹, son corps grandit trop vite par rapport à son psychique ce qui cause un problème d'adaptation et il sera maladroit. Donc il aura besoin de réadaptation constante.

L'adolescent a également besoin de s'identifier à un modèle pour se donner un but.

¹ Dolto a inventé cette image (1) pour représenter la crise d'adolescence. L'enfant se défait de sa carapace, soudain étroite, pour en acquérir une autre. Entre les deux, il est vulnérable, agressif ou replié sur lui-même.

Il va chercher ailleurs (groupe d'amis, adultes référents) ce qu'il ne trouve pas dans sa famille. Ce qui le conduit à se regrouper dans des lieux où se trouvent les adolescents comme lui.

La sexualité, la contraception, la grossesse, la conduite d'un véhicule sont des thèmes à propos desquels les adolescents ont besoin de s'informer (à propos d'eux et qui doivent être abordé avec des professionnels.

Sur Saubens nous accueillons un public hétéroclite, une majorité de jeunes ont entre 11 et 15 ans.

Des jeunes de L'ASE (aide sociale à l'enfance) sont présents sur la structure.

C- Fonctionnement de la structure

Afin de participer aux activités de la structure les jeunes doivent adhérer à la FDFR 31-65 (par le bilé de l'association des 4 sous), le tarif est fixé par l'association 25€.

A l'inverse des ALAE & ALSH nous mettons en avant l'autonomie des jeunes, ses derniers peuvent venir et repartir quand ils le souhaitent (hors sorties & temps d'animations), cependant avant chaque départ nous demandons aux jeunes de nous transmettre leur destination en cas d'appel des parents

Les Horaires d'ouvertures au public

Période scolaire					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermeture	CLAS	Accueil Libre	CLAS	Accueil Libre	Accueil Libre
	17H15 18H45	14H 19H	17H15 18H45	17H 19H	14H 19H
Période de vacances					
Espace Jeunes	Espace Jeunes	Espace Jeunes	Espace Jeunes	Espace Jeunes	Fermeture
14H 19H	14H 19H	14H 19H	14H 19H	14H 19H	

Sur la période des vacances scolaire, les horaires varient en fonction des chantier V.V.V, soirées et sorties.

L'espace jeunes est fermé 3 semaines en aout et une semaine sur la période de Noël.

Moyens financiers :

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



L'Espace jeunes de Saubens est financé grâce à plusieurs dispositifs :

- Subvention CAF : *Prestation de Service Ordinaire*
- Subvention de la commune de Saubens
- Conseil Départemental 31 : *Temps Libre Prévention Jeunesse (TLPJ) +CLAS*
- Participation des familles (sorties, séjours...)
- Ventes, évènements et autres (autofinancement)

D- Les dispositifs de l'espace jeunes de Saubens

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) :

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) s'adresse aux enfants scolarisés du CP au lycée qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants. D'autres partenaires peuvent participer à l'orientation des enfants : travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs dans le cadre de dispositifs plus large (PEDT par exemple).

Les actions conduites dans le cadre du Clas ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école.

Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants. Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 intervenants professionnels et/ou bénévoles.

Les parents doivent être associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Les chantiers VVV (Ville Vie Vacances)

Les chantiers sont ouverts à tous les jeunes accueillis sur les structures, ils s'inscrivent dans le cadre du dispositif « Ville Vie Vacances » de la CAF de Haute Garonne.

Ils permettent aux jeunes d'expérimenter les réalités d'une situation de travail dans des conditions éducatives. Les relations mises en place au cours de ces temps, contribuent à l'acquisition des règles de vie en collectivité, et participe de l'apprentissage du "vivre ensemble".

Les chantiers sont en lien direct avec l'environnement local. C'est un temps fort du projet des structures, dans le sens où ils valorisent la jeunesse aux yeux de la cité. La contribution à la vie des territoires est un axe fort de développement.

Ils ont lieu pendant les vacances scolaires, généralement le matin, entre 10H00 et 13H00

Le TLPJ (temps libre prévention jeunesse)

- Développer les compétences psychosociales des jeunes
- Développer une dynamique d'intégration sociale et de prévention des risques concernant des enfants et des jeunes en situation difficile faisant l'objet d'une intervention des travailleurs sociaux
- Aller dans le sens d'un aménagement et d'une mise en valeur du temps libre comme cadre contribuant à l'autonomisation, au développement personnel et collectif, à la socialisation des jeunes en les mobilisant pour un nouveau civisme
- Rééquilibrer au bénéfice du milieu rural ou semi-urbain les moyens d'intervention auprès des jeunes confrontés à l'isolement et aux carences en termes de propositions et d'équipements éducatifs

Séjours

Partir autrement est le mot d'ordre des Foyers Ruraux 31-65 en réaction à un tourisme de masse et à des offres de séjours surabondantes. Un travail collectif avec les équipes d'animations a eu lieu autour de la question : Comment offrir une nouvelle forme de tourisme plus responsable aux adolescents ? Trois objectifs ont été déterminés pour y répondre : - Accompagner l'émergence de projets des jeunes - Favoriser l'engagement des jeunes auprès des acteurs locaux - Donner du sens à une pratique de loisirs.

Projet Jeunes :

Nous souhaitons accompagner les projets jeunes, projet de séjour, d'activités ou autres

Les cartes de bus scolaire :

Depuis août 2018, les cartes de bus scolaire sont distribuées à l'espace jeunes directement. Ainsi nous rencontrons chaque jeune de Saubens et/ou leurs familles, ce qui nous permet de rencontrer notre public dit « invisible » afin de leur présenter la structure et rassurer les familles qui étaient parfois réticentes à une inscription avant d'entrer dans les locaux.

Grâce à cette distribution, toutes les familles de jeunes Saubenois ont connaissance de l'existence de l'espace jeunes, savent le situer géographiquement et identifient les personnes qui y travaillent.

Les passerelles avec le centre de loisirs

Mise en place régulières de passerelles entre l'ALSH et l'espace jeunes en période scolaires permettent une continuité éducative sur le territoire et entraînent depuis 2017, une hausse des taux d'inscriptions à chaque rentrée scolaire.

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



D- L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de l'espace jeunes se compose de deux employés

Un directeur Luis Rémy à 35H et une animatrice Galibert Viviane 20H (avec les missions de ludothèque 0-3 ans 2 fois par semaines)

Deux bénévoles viennent épauler l'équipe d'animation sur les de CLAS (Marie José et Bertrand)

Rôle et missions du directeur

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il assure aussi certaines missions d'un animateur

Rôle et missions de l'animateur

Après des jeunes :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Il est à l'écoute des jeunes et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurités essentielles liées aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la direction.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

IV- Les Objectifs du projet pédagogique

A. Les valeurs du projet ; (carnet de route de la FDFR 31-65)

Le projet pédagogique de la structure est écrit en mettant en valeur les axes associatifs de la fédération des foyers ruraux et ceux du PEDT de l'agglomération du muretain Cette année afin de répondre au mieux aux demandes des jeunes nous avons décidé d'inclure les jeunes dans cette réflexion (à travers la mise en place d'affichage et de question)

L'éducation populaire n'est pas un modèle de société. Elle vise d'abord à une compréhension du monde entre citoyen à travers des apprentissages mutuels, afin qu'ils en deviennent des acteurs conscients et critiques.

Elle participe à l'émancipation individuelle et collectives des hommes et des femmes afin de développer leur pouvoir d'agir sur la société au lieu de la subir.

La laïcité des évènements passé nous ont poussé à nous requestionner, à revérifier, à rediscuter du sens que nous donnions au mot laïcité. « La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'autre.

Le collectif se définit comme la réunion de plusieurs personnes, pendant une durée déterminée ou indéfinie.....Si à la base le mot collectif est plutôt un adjectif qualifiant une action, nous l'utilisons de notre côté comme un point d'ancrage fortQuand on dit collectif on pense groupe, normes, cohésions sociale, citoyenneté, solidarité, tolérance actions, complémentarité, force.

L'émancipation Action de se libérer, de se dégager d'une dépendance.....C'est également un passage vers la liberté des individus de penser, d'être ce qu'ils ont choisi de devenir

La citoyenneté

La civilité (attitude de respect), à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public, la solidarité des lors que les citoyens, dans une

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun.....

Le droit au bonheur être heureux fait du bien, le bonheur est un état de pleine satisfaction dans la vie d'une personne.

Libérer la parole Notre arme est la parole, pas celle qui s'impose, celle qui se partage, qui se frotte à l'autre qui s'enrichit

L'ouverture sur le monde ne signifie pas toujours voyager, partir, pour nous c'est aussi un état d'esprit, c'est être curieux, prendre le temps d'écouter, faire l'effort de comprendre, accepter que l'inconnu est une aventure possible et que les autres peuvent nous modifier, nous transformer

B. Les valeurs du projet (PEDT Agglomération du Muretain)

Eco citoyenneté Sensibiliser au gaspillage alimentaire et à l'impact environnemental, ouvrant ainsi plus largement à la question du développement durable.

Parentalité Développer l'action de soutien et d'accompagnement de la parentalité pour répondre au mieux aux problématiques familiales rencontrées sur les structures du territoire.

Accueil des enfants en situation de handicap Améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap pour favoriser l'inclusion de tous et garantir une continuité des temps scolaires, péri et extra-scolaire et EAJE, impliquant fortement le réseau partenarial.

Réussite éducative Agir sur les systèmes éducatifs pour lutter contre le décrochage scolaire, notamment en renforçant le partenariat avec l'éducation nationale, afin de garantir une cohérence éducative.

C. Les objectifs

Suite aux différentes interrogations et discussions avec les jeunes (annexe 1), en prenant en compte leurs envies, leurs besoins et les objectifs du PEDT et du carnet de route, nous arrivons à ce projet pédagogique.

Faire des jeunes des citoyens de demain (notre vision éducative):

Citoyens = Une personne autonome, responsable avec des droits & des devoirs, libre arbitre (non influençable, liberté de penser, une idée, action, fait commun.....)

Capacité d'analyse (prise de recul, apprentissage des erreurs)

Connaissance de l'Environnement dans lequel la personne évolue (économique, social & environnemental)

Objectif général : Permettre aux jeunes des citoyens de demain		
Objectif opérationnel	Actions mises en place	Evaluation
Permettre aux jeunes de participer à des projets et d'en être acteur	<ul style="list-style-type: none">• Impliquer les jeunes dans des projets• Organisation des séjours, évènements• Elaboration du planning d'activité• Participation aux évènements locaux avec le l'espace jeunes• Travail avec des associations	<ul style="list-style-type: none">• Combien d'activités proposées par les jeunes ?• Combien d'évènements ?• Présences sur la mise en place des projets• Présence des jeunes

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



<p>Développer la notion d'écologie dans le quotidien des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec des acteurs spécialisés. • Tri sélectif avec panneau informatif. • Ateliers débats sur la thématique • Utilisation de matériaux de récupération dans la vie quotidienne de l'espace jeunes • Mise en place de goûter fait maison afin de limiter son 	<ul style="list-style-type: none"> • Combien de jeunes présents • Combien de rencontres • Satisfaction des goûter
<p>Permettre l'accès à la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de séjour (à des tarifs préférentiels) • Rencontre et visite culturelle sur la culture urbaine • Atelier SLAM (d'écriture) • Sorties culturelles à tarif réduit ou gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations des jeunes aux séjours • Participations des jeunes aux sorties culturelles • Mise en place d'un tableau de présence
<p>Acquérir confiance et estime de soi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un environnement positif où les réalisations des jeunes sont valorisées et célébrées. • Mise en place d'activités qui correspondent aux intérêts et aux passions des jeunes. • Mise en place d'un encadrement et d'un soutien individualisé (temps privilégié avec l'adulte) 	<ul style="list-style-type: none"> • Combien réalisations valorisées • Combien d'activités proposées (participent 'ils aux activités ensuite)
<p>Favoriser l'ouverture d'esprit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les capacités de chacun aux différents moments de la journée • Organiser des temps d'échanges et de débat (avec des intervenants) • Apprendre à se connaître et à connaître l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux temps de débat • Combien de jeunes participent aux temps • Schéma de prise de parole (interaction)

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



V- La communication

Actuellement nous utilisons divers canaux de communication

Snap & Instagram : Communication à destination des jeunes, utilisé pour la diffusion des plannings, évènements et discussion habituelle

WhatsApp (jeunes) : Communication à destination des jeunes, utilisé pour la diffusion des plannings, évènements et discussion habituelle

WhatsApp (Parents) : Le groupe WhatsApp avec les parents est récent, il permet une communication plus directe avec les parents, ça simplifie la communication

Mail ; Les mails sont utilisés dans le cadre des communication institutionnelles et officielles, la transmission de devis ou de planning avec les parents

VI- Conclusion

Le projet pédagogique est une déclinaison du projet éducatif en apportant des actions concrètes.

Celui-ci n'est pas figé il évoluera au fil du temps en fonction des besoins et des attentes. L'espace jeune est un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

C'est un lieu d'accueil libre où les jeunes apprennent à grandir en collectivité et à devenir de plus en plus autonome.

Le mot de la fin... C'est en partageant avec les jeunes les valeurs de liberté, de respect, de convivialité et de bienveillance qu'il sera alors possible d'avoir un impact positif au sein de notre société. Je reste persuadé que c'est dans ses valeurs que les jeunes pourront s'exprimer dans le temps de loisirs proposés, au sein d'un groupe. Je suis convaincu que l'interaction, l'échange avec les jeunes est un apprentissage perpétuel de chacun. J'accorde

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

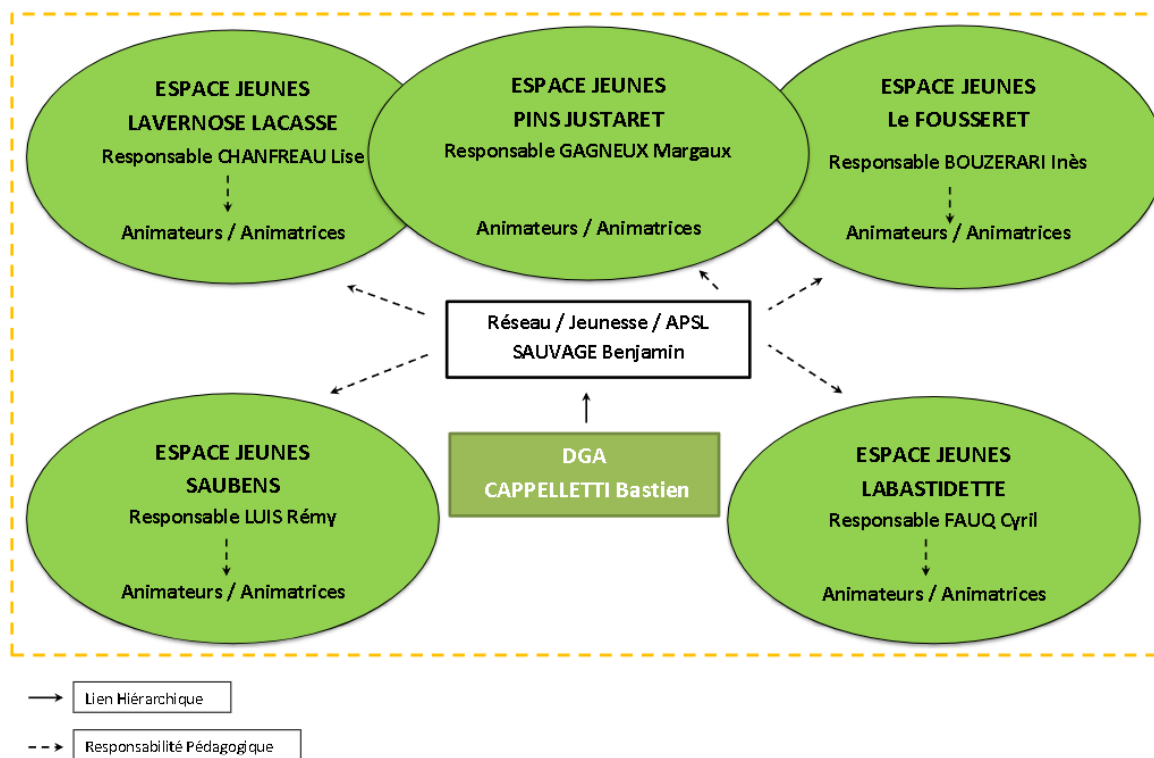
www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



Organigramme Espace Jeunes 31



Les nouveaux logos FDFR 31-65



Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzerville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



Le planning des vacances

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane
05.61.73.48.48
federation3165@mouvement-rural.org
www.foyersruraux3165.fr

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire





HELLO! 😊



RÉSEAUX SOCIAUX

- f espacejeunes.saubens
- 📷 espace_jeunes_saubens
- 👤 ej.saubens

- Un espace dédié
- Des ateliers
- Des sorties
- Des soirées
- Des animateurs qualifiés

→ Des séjours autrement

- Accompagnement à la scolarité en partenariat avec la CAF et les collèges
- Intervention dans les collèges

Tarifs : cotisation annuelle et une participation aux sorties/séjours

L'ESPACE JEUNES DES FOYERS RURAUX

SAUBENS



* VACANCES DE PRINTEMPS

LES OBJECTIFS

Depuis 15 ans les Foyers Ruraux 31-65 engagent des actions sur les territoires en direction des jeunes en partenariat avec les associations locales et les collectivités. Nous souhaitons co-construire pour et avec les jeunes, les adultes, les élus... les habitants.

INFOS PRATIQUES

- * Ouverture de 13h30 à 18h30
- @ espacejeunes.saubens@mouvement-rural.org
- 📍 01 place Lavergne 31 600 SAUBENS
- 📞 07 86 38 52 88

ATTENTION, POUR CERTAINES ACTIVITÉS, SORTIES, LES PLACES SONT LIMITÉES



VIENS T'ÉCLATER À L'ESPACE JEUNES DE SAUBENS 😊

DU 24 AVRIL AU 05 MAI

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE TOUTES MODIFICATIONS

UN LIEU PARTICIPATIF POUR SE RETROUVER 😊

LUNDI 24 AVRIL	MARDI 25 AVRIL	MERCREDI 26 AVRIL	JEUDI 27 AVRIL	VENREDI 28 AVRIL
14H-19H APRÈS-MIDI MULTISPORTS	14H-19H DÉCO TISSAGE	14H-19H PATATROC	14H-19H PATISSERIE	14H-19H JEUX DE RÔLE
LUNDI 01 MAI	MARDI 02 MAI	MERCREDI 03 MAI	JEUDI 04 MAI	VENREDI 05 MAI
FERIÉ	11H-13H STAGE SLAM Participation financière à prévoir. SORTIE AU CHOIX DES JEUNES	11H-13H STAGE SLAM 14H-19H APRÈS-MIDI MULTISPORTS Foot, ultimate, basket 19H-23H SOIRÉE FILM DÉBAT 5 euros	11H-13H STAGE SLAM SORTIE AU CHOIX DES JEUNES	11H-13H STAGE SLAM APRÈS-MIDI TOP CHEF

SÉJOUR SEXO AVEC STEPHANIE AGRAIN DU 24 AU 28 AVRIL 70€

STAGE SLAM AVEC SEBEB DU 02 AU 05 MAI

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

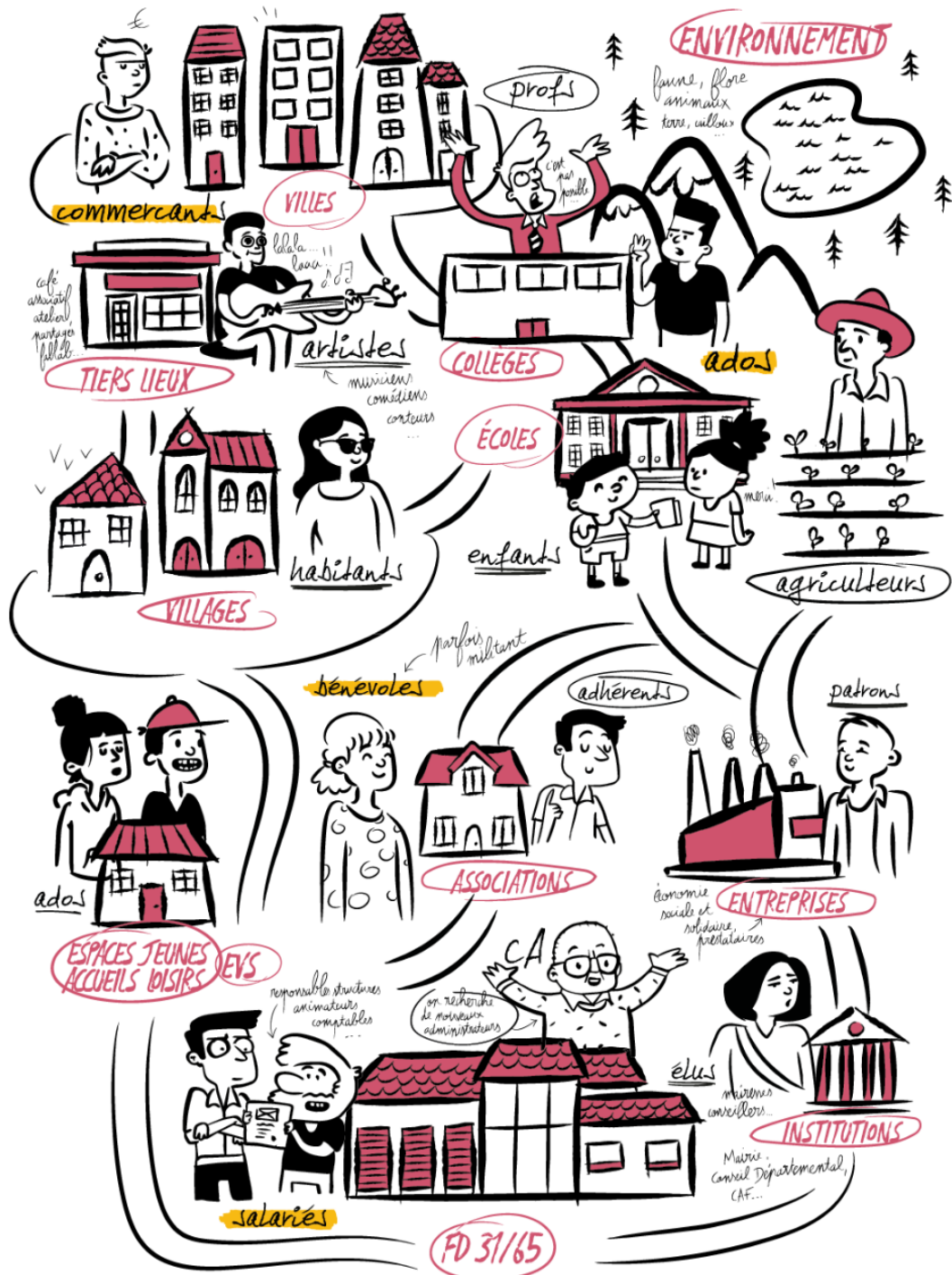
federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire





PROTOCOLE D'ORDRE SANITAIRE

Pour les ACCEM Foyers Ruraux 31-65

Une personne diplômée du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) assure la responsabilité sanitaire de l'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs. Des moyens techniques sont mis à disposition pour effectuer les interventions de première urgence auprès des jeunes.

Dans le cas d'un accident plus grave, la personne présente prévient les secours puis le responsable de l'ACCEM, qui se met en relation avec le médecin et les responsables légaux de l'enfant.

Afin que ces interventions se fassent dans les meilleures conditions, il est très important :

- **que les renseignements médicaux portés sur la fiche sanitaire soient complets et clairs ;**
- **que toute modification d'ordre sanitaire soit communiquée dans les plus brefs délais ;**
- **que le jeune soit à jour de ses vaccinations (DT Polio obligatoire pour la vie en collectivité) ;**
- **qu'en cas d'un enfant présentant une pathologie particulière, un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) soit remis avec le dossier.**

PROCEDURE GENERALE

Le registre de soins de l'espace jeunes doit contenir ces informations et être à disposition dans votre trousse de secours.

Le nom, prénom de l'enfant, le jour, l'heure, qui a soigné, les soins donnés, l'heure de l'appel au 15 et l'heure d'arrivée des services d'urgence si besoins, l'heure et les numéros de téléphone de la famille appelés si famille jointe ou message laissé, la décision d'orientation.

Les fiches non confidentielles des familles doivent être accessibles à tous les animateurs de la Fédération des Foyers Ruraux.

SECOURS ET SOINS

- **Asseoir l'enfant qui a du mal à respirer**
- **Ne pas mobiliser la victime atteinte d'un traumatisme lui demander de ne plus bouger et de rester dans la position où il est le mieux**
- **Vérifier si l'enfant a un PAI et si la situation nécessite son application, appeler le 15 et suivre les consignes**
- **Consulter la fiche non confidentielle d'urgence**

PLAIES SIMPLES : petite écorchure / égratignure / coupure

Les soins doivent être consignés dans le registre de soins de l'espace jeunes et les parents doivent en être informés par orale ou par téléphone. Pour qu'ils puissent assurer un suivi.

PLAIES GRAVES OU TRAUMATISMES TETE / COU / DOS :

Appeler le 15 et avertir la famille de la décision du 15

SITUATIONS AUTRES : Si température supérieure à 38 °, appeler les parents si injoignables appeler le 15 pour conseil, si température au-delà de 39° appeler le 15, suivre les consignes et appeler les parents.

Les animateurs n'ont pas à transporter un jeune dans leur véhicule. Dans tous les cas

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



en aviser la Fédération des Foyers Ruraux 31-65.

PROCEDURE INTERNE

- Avant tout soin, se laver les mains mettre des gants, ne pas utiliser de coton mais des compresses
- Soigner
- Privilégier la position allongée sauf si problème respiratoire mettre le jeune en position assise
- Rappel ne pas mobiliser si traumatisme.
- Devant une victime, ne pas hésiter d'appeler le 15 pour avis
- Dans tous les cas la famille sera prévenue.

ALERTEZ :

- Se présenter, nom et fonction, adresse précise, téléphone, les voies d'accès, âge, circonstances, accident, signes observés.
- Je vois : ce que j'observe
- J'entends : ce que j'entends, dire de l'enfant
- Ce que j'ai fait : gestes de soins effectués
- Appliquer les consignes du 15
- Prévenir la famille

PLAIES SIMPLES

- Désinfection avec du savon ou autre
- Mettre un pansement

PLAIES GRAVES OU TRAUMATISMES

- Appeler le 15

SAIGNEMENT DE NEZ (sans coup)

Le faire asseoir penché en avant. Le faire se moucher, faire comprimer les narines pendant 10 mn Si saignement continue, appeler le 15 pour avis

SAIGNEMENT DE NEZ (suite à un coup)

- Appeler le 15

HEMORRAGIE

- Saignement abondant : Se protéger avec un gant ou un sac en plastique ? comprimer la plaie en interposant un tissu puis ne jamais relâcher.
- Appeler le 15

BRULURE SIMPLE :

- Mettre sous l'eau froide (mais pas glacée) jusqu'à disparition de la douleur
- Protéger avec un pansement

BRULURE GRAVE :

- Supérieure à la moitié de la paume de la main de la victime, refroidir, appeler le 15 et suivre les consignes.
- Prévenir la famille

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzerville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire



CHUTE ACCIDENTELLE D'UNE DENTS OU CHOC

- Si possible, rincer la bouche,
- Si chute de dent, la conserver dans une compresse humide
- Appeler les parents pour consulter rapidement un dentiste (dans les 2 heures). Sinon appeler le 15

TRAUMATISME DE LA TETE OU DU DOS (coup / choc) :

- Tout coup à la tête, bosse nécessite un appel au 15 pour avis. Ne pas le bouger.
- Observer, écouter, vérifier la conscience (répond aux questions)
- Appeler le 15 / Suivre les consignes

INTOXICATION :

- Ne pas faire boire
- Ne pas faire vomir
- Garder l'emballage ou un échantillon
- Appeler le 15 et suivre les consignes
- Surveiller le jeune en attendant les secours
- Si inconscient, mettre sur le côté, Position Latérale de Sécurité.

ANXIETE :

- Isoler le jeune
- Le faire respirer lentement, le faire parler, le calmer
- Si les signes persistent, appeler les parents

PERTE DE CONNAISSANCE :

- Le jeunes ne répond pas aux questions
- Le coucher par terre sur le côté (position latérale de sécurité)
- Appeler le 15 et les parents

Pour toute autre circonstance ou situation appeler le 15 pour avis.

PROTOCOLE D'ALERTE

SAMU 15

Face à une situation d'urgence, modalités d'intervention pour l'appel au SAMU (15) par tout adulteencadrant.

OBSERVER ECOUTER

- Le jeune : répond-il aux questions ?
- Respire-t-il sans difficulté ?
- Saigne-t-il ?
- De quoi se plaint-il ?

En attendant l'arrivée des secours

- Préparer la photocopie de la fiche non confidentielle du jeune et son PAI si existant.
- Laisser la ligne téléphonique libre.

- Envoyer une personne au-devant des secours pour les orienter vers la victime
- Avertir la famille et la Fédération des Foyers Ruraux 31-65
- Rappeler le 15 si aggravation

ALERTER :

- Composer le 15 ou le 112 sur un portable
- Se présenter (Nom, Fonction)
- Préciser le N° d'appel
- Indiquer l'adresse précise (établissement, gymnase, salle n°, ville...)
- Préciser la situation, le type d'évènement, la cause et si possible l'âge de la victime
- Décrire l'état observé de la victime (ce que vous voyez, ce que vous entendez)
- Suivre les consignes
- Si besoin, préciser les voies d'accès à l'établissement
- Ne jamais raccrocher le premier

Projet pédagogique 2023 -2025 (Saubens)

FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17 allée du Pré Tolosan, 31320 Auzeville-Tolosane

05.61.73.48.48

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

SIRET 302 812 433 00027

Code APE 94 99Z Agrément Jeunesse éducation populaire

